

ADMISSION ET INTRODUCTION D'EMPRUNTS AU MARCHE OBLIGATAIRE DE LA COTE DE LA BOURSE

A partir du 05 Mars 2008, l'emprunt Obligataire CIL 2007-1 est admis au Marché Obligataire de la Cote et sera introduit le 06 Mars 2008.

Les principales caractéristiques de l'emprunt précité sont exposées dans le tableau ci-après:

Libellés de l'emprunt	Emetteur	Interm. chargé	Code ISIN	Mném	Libellé	Taux d'intérêt brut	Durée	Nominal en Dinars	Amortissement	Nombre d'obligations	Montant Souscrit	Jouissance	1ère Échéance	Dernière Échéance	Note Fitch ou Garantie
CIL 2007-1	Compagnie Internationale de Leasing –CIL -	CGI	TN0004201059	CL71F	CIL0113 6,5%AP5	6,5%	5 ans	100	AP	100 000	10,0MD	11/01/08	11/01/09	11/01/13	BBB
CIL 2007-1	Compagnie Internationale de Leasing – CIL-	CGI	TN0004201067	CL71V	CIL0113 T+1,25AP5	TMM+ 1,25%	5 ans	100	AP	50 000	5,0MD	11/01/08	11/01/09	11/01/13	BBB

Rappel du mode de cotation:

Il est rappelé qu'en application de la réglementation en vigueur les obligations sont cotées sur le NSC, en pourcentage du nominal et au pied du coupon, c'est-à-dire sans le coupon couru. Etant précisé que ce dernier est calculé, le jour de négociation, entre la date incluse du dernier paiement et la date de dénouement exclue.